

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 28 mai 2010  
(convocation du 17 mai 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPÉ Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 10 h 10  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 20  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 11 h 25  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00  
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte  
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00  
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 10  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25  
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain  
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis  
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 45  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. PENEL Gilles à Mme. ISTE Michèle  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REIFFERS Josy à M. DUPOUY Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Construction du tramway - Obsolescence du réseau multi-services (RMS) - Marché de travaux - Appel d'offres ouvert - Attribution - Autorisation de signer**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Réseau Multi-Services (RMS) est un réseau filaire numérique qui relie au poste de commande centralisée (PCC) de l'Atelier Bastide tous les sites du tramway :

- les stations voyageurs,
- le dépôt Bacalan,
- les parcs-relais,
- les locaux d'exploitation,
- les zones de manœuvre des rames.

Le réseau RMS assure la transmission des données (informations vocales, informations voyageurs, vidéosurveillance, billettique, ...) entre les différents sites du tramway et le PCC.

Ce réseau mis en place en phase 1 et 2 est basé sur la technologie ATM (asynchronous Transfer Mode).

Aujourd'hui, cette technologie est devenue obsolète, remplacée par des réseaux Ethernet/IP "Gigabit". Les fournisseurs industriels ne fabriquent plus les pièces détachées, rendant très difficile la maintenance du système.

Le diagnostic de Tisya, maître d'œuvre, réalisé sur le réseau existant et les difficultés rencontrées par l'exploitant du réseau Tbc (Kéolis) pour la maintenance de l'équipement, ont conduit la Communauté urbaine à proposer la migration d'équipements ATM du réseau Multi-Services phase 1 et 2 au PCC, au dépôt Bacalan, et sur l'ensemble des stations, par des équipements de technologie Ethernet Gigabit.

Pour le titulaire du marché, il s'agira dans un premier temps de mettre en place des nouveaux équipements réseau en parallèle de l'existant, sans les raccorder au réseau lui-même, puis dans un second temps, de raccorder, ligne par ligne, chacune des stations et sites particuliers, et enfin de déposer les équipements de l'ancien réseau RMS. Ces travaux de bascule de réseau devront être réalisés en exploitation, en minimisant la gêne occasionnée aux usagers, et le cas échéant de nuit.

Le marché est estimé à 1 243 220 € h.t.

Compte tenu du montant, le marché est passé sur appel d'offres ouvert, conformément aux articles 57 à 59 du Code des marchés publics.

La durée du marché est de 12 mois à compter de la notification du marché.

Le financement de ces travaux est imputé sur les crédits ouverts à cet effet au budget Transport – Cpt 23150001 – CRB D320 - Prog. TBB02 - clé D320000164, Exercice 2011.

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet de dossier de consultation est consultable pour les Conseillers communautaires à l'immeuble Le Guyenne à la Direction centrale des achats et marchés - 6<sup>ème</sup> étage.

*Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :*

### **Le Conseil de Communauté,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code des marchés, et notamment ses article 57 à 59,

Vu les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du CGCT,

### **Entendu le rapport de présentation,**

Considérant qu'il convient de traiter de l'obsolescence du réseau RMS des phases 1 et 2,

### **DECIDE**

#### **Article 1 :**

Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert.

#### **Article 2 :**

Le projet de dossier de consultation mis à disposition des élus est approuvé.

#### **Article 3 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché à intervenir avec le prestataire qui aura émis l'offre économiquement la plus avantageuse.

**Article 4 :**

Monsieur le Président est autorisé à procéder en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié.

**Article 5 :**

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget Transport – Cpt 23150001 – CRB D320 - Prog. TBB02 - clé D320000164, Exercice 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
7 JUIN 2010

PUBLIÉ LE : 7 JUIN 2010

M. GÉRARD CHAUSSET